

Entrées au site

- A. Entrée principale
- B. Entrée de service
- C. Entrée spécifique aux logements de fonction

Accès aux fonctions du collège depuis le parvis intérieur

1. Accès au Hall d'accueil
2. Accès aux espaces extérieurs de récréation: préau et cour de récréation
3. Accès au pôle collège ouvert

Principes généraux

a. Pôle collège ouvert pouvant fonctionner de façon autonome en dehors des heures d'ouverture de l'établissement comportant:

- La salle polyvalente;
- La maison des parents;
- Le pôle culturel: salles d'enseignement artistique et salle d'expositions;
- Le pôle sportif: salle de sports et plateau EPS

b. Système de fermeture à prévoir entre le pôle collège ouvert et le hall d'accueil du collège

c. CDI implanté au cœur de l'établissement en liaison avec les circulations principales des élèves

d. Vie scolaire encadrement implantée à côté des locaux des élèves en liaison visuelle avec les lieux de circulation et de rassemblement des élèves (hall d'accueil, préau, cour de récréation et sanitaires)

e. Locaux des élèves implantés à proximité des locaux de la vie scolaire encadrement. En liaison avec le préau et la cour de récréation

f. Pôle enseignement général comportant l'ensemble des salles d'enseignement scientifique (sciences et technologie) et 8 salles d'enseignement général entièrement équipées en informatique (25+1 prises/salle)

g. Préau en liaison directe avec le hall d'accueil, les sanitaires élèves et la cour de récréation. Facilement accessible depuis les locaux de la vie scolaire élèves

h. Cour de récréation directement accessible depuis le préau, le pôle vie scolaire et le restaurant scolaire. Facilement accessible depuis les salles d'enseignement. En liaison avec le plateau sportif

i. Pôle convivialité adultes commun en complément des espaces de détente spécifiques.

